

## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée annuelle

Promutuel Assurance Horizon Ouest, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

## MERCREDI 1er MAI 2024, À 19 H

DANS LES SALLES 2 ET 3 DU CENTRE MULTISPORTS ANDRÉ-CHAGNON 3093, BOULEVARD DE LA GARE VAUDREUIL-DORION

## INSCRIPTION

Pour y participer, les membres-assurés peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire à cet effet. Cliquez ici pour accéder au formulaire d'inscription

## **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Les membres-assurés sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 4 Siège n° 7

Tout membre-assuré désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le 22 avril 2024, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à l'adresse horizonouest@promutuel.ca où le membre-assuré peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Sachez qu'au-delà de ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le *Règlement n° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre-assuré peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse <u>horizonouest@promutuel.ca</u>, au plus tard le 30 avril 2024, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre-assuré peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre-assuré.

